

SENACS 2018

BOURGOGNE



SOMMAIRE

L'ÉDITO	1
QU'EST-CE QUE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ?	2
LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ET L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	3
REPÈRES CLEFS 2017 / PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX DE BOURGOGNE	4
CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACE DE VIE SOCIALE DE LA BOURGOGNE	5
PARTENARIAT, MOYENS	6
BÉNÉVOLAT, PARTICIPATION DES HABITANTS	7
LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL	8
LA JEUNESSE	9
FICHE DÉPARTEMENTALE CÔTE-D'OR	10-11
FICHE DÉPARTEMENTALE NIÈVRE	12-13
FICHE DÉPARTEMENTALE SAÔNE-ET-LOIRE	14-15
FICHE DÉPARTEMENTALE YONNE	16-17
REPÈRES CLÉS 2017 / PORTRAIT DES EVS DE BOURGOGNE	18
REPÈRES CLÉS 2017 / ANIMATION DE LA VIE SOCIALE / GRANDE RÉGION ZOOM SUR LA FRANCHE-COMTÉ	19
PROJET SENACS	20
FICHE NATIONALE	21

La parution de ce deuxième livret de l'observatoire des centres sociaux de Bourgogne est marquée par la signature de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales, en juillet 2018.

L'animation de la vie sociale s'y inscrit en complémentarité des offres d'intervention sociale dans les territoires. Les structures de l'animation de la vie sociale, principalement représentées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale, constituent un outil privilégié pour faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuent à la cohésion sociale sur les territoires. Les services des Caisses d'allocations familiales sont à l'écoute des initiatives citoyennes qui émergent. Ils les accompagnent en termes de méthodologie et de financement dans le cadre du renforcement du lien social.

Les enjeux en matière de dynamique locale convergent vers la structuration de l'offre et le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale. La cohérence et la complémentarité des projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale tendent à répondre à la prise en compte globale des besoins, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans les zones de revitalisation rurale.

Il s'agit maintenant, en s'appuyant sur la mobilisation partenariale, de soutenir les créations là où les besoins ne sont pas couverts et de consolider les structures existantes dans l'adaptation des projets. Les schémas départementaux d'animation de la vie sociale à faire vivre ou à élaborer donneront de la lisibilité sur les priorités à fixer en lien avec celles des schémas de services aux familles. Les conventions territoriales globales formalisées avec les collectivités porteront les déclinaisons locales de cette dynamique.

Ce livret vous proposera également un premier regard sur l'animation de la vie sociale du territoire régional élargi avec une page consacrée à la Franche-Comté.

Ce document a vocation à être diffusé et partagé afin d'aider à mieux mesurer et comprendre les enjeux de l'animation de la vie sociale dans nos territoires.

Très bonne lecture !

QU'EST-CE QUE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ?

La branche famille est un acteur majeur de la politique familiale en France, elle œuvre quotidiennement au mieux-être des familles et contribue activement aux politiques familiales et sociales.

L'animation de la vie sociale est un axe constant de ces politiques. Elle s'appuie sur des équipements de proximité, centres sociaux ou espaces de vie sociale, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle.

Ces derniers accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale. Ce sont des lieux d'animation de la vie sociale qui permettent aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Dans un souci de cohérence, la politique d'animation de la vie sociale doit être abordée dans une vision globale et complémentaire du territoire départemental, sans négliger les spécificités des territoires ruraux, urbains ou péri-urbains.

LES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux sont animés par une équipe de professionnels et de bénévoles. Ils développent un projet d'animation globale avec différents objectifs : rompre l'isolement des habitants, réduire les exclusions et renforcer les solidarités. Les habitants sont associés dans les projets collectifs, leur permettant d'être acteurs de leur territoire de vie.



LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Les espaces de vie sociale contribuent, au même titre que les centres sociaux, à la politique d'animation de la vie sociale.

Leurs actions sont néanmoins adaptées à leurs moyens humains et financiers.

Ils ont vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers sur leurs territoires de vie. Ils sont animés par des équipes de bénévoles pouvant être accompagnés par des salariés.

LE PROJET SOCIAL

Le projet social est la clé de voûte de chacune de ces structures. Il est bâti en réponse **aux besoins repérés** et exprimés sur les territoires grâce à un diagnostic partagé prenant en compte les spécificités territoriales des populations, des partenariats existants ou potentiels.

Ces deux équipements de l'animation de la vie sociale sont soumis **à une décision d'agrément**, responsabilité des commissions d'action sociale des conseils d'administration des Caisses d'allocations familiales (Caf). Chaque type d'agrément répond **à un socle de critères précis**.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ET L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise **à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.** Elle permet de consolider et de rendre plus efficient le partenariat entre les acteurs locaux (professionnels, élus, habitants...). Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caf et une collectivité.

La CTG constitue un levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation des projets de territoire. Elle renforce les coopérations, offre une vision globale, décloisonnée et une clarification des interventions. La construction d'une CTG s'appuie notamment sur **un diagnostic partagé qui identifie les besoins du territoire et de ses habitants.**

Cette étape permet d'acquérir une vision globale des ressources et des besoins sur un territoire donné.

Les centres sociaux et les **espaces de vie sociale**, équipements structurants de l'animation de la vie sociale, représentent des acteurs clés à mobiliser dans le cadre d'une CTG :

- Ils sont des observateurs privilégiés des problématiques sociales collectives d'un territoire, notamment par leur connaissance des habitants et des familles.
- Ils favorisent l'émergence d'une dynamique de mobilisation et de participation des habitants.
- Ils travaillent à l'articulation des acteurs locaux, la démarche de projet social s'inscrivant dans un développement du maillage des acteurs d'un territoire.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UNE CTG

1.
Élaboration d'un diagnostic territorial partagé par l'ensemble des acteurs.



2.
Détermination d'un plan d'actions pluriannuel.

Définition des axes d'intervention et des actions prioritaires, définition des modalités de mise en œuvre, optimisation des instances et des moyens de coordination existants sur le territoire...



3.
Définition des modalités de pilotage et de suivi.

Comité de pilotage territorial, groupes projet, participation des habitants...

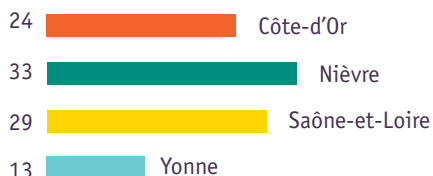


4.
Évaluation des actions et effets de la CTG sur le territoire.

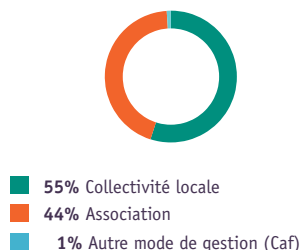
REPÈRES CLÉS 2017 / PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX BOURGOGNE

Répartition

Statistiques établies sur 99 centres sociaux



Mode de gestion



99 centres sociaux

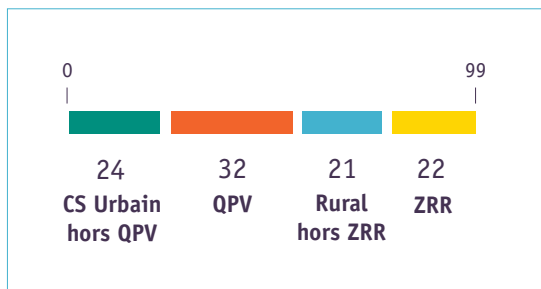
Les territoires d'intervention

43% Rural

43 centres sociaux
dont 22 en ZRR

57% Urbain

56 centres sociaux
dont 32 en QPV

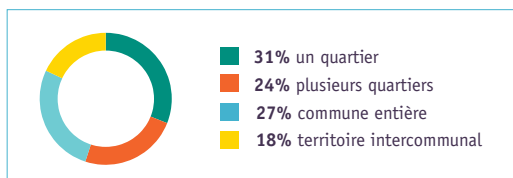


UNE MAJORITÉ DES CENTRES SOCIAUX INTERVIENNENT SUR DES TERRITOIRES PRIORITAIRES, URBAINS OU RURAUX.

Dans les espaces urbains

Statistiques établies sur 88 centres sociaux.

La moitié des centres sociaux se concentrent sur un ou plusieurs quartiers, donc à l'échelle infra-communale :



Dans les espaces ruraux

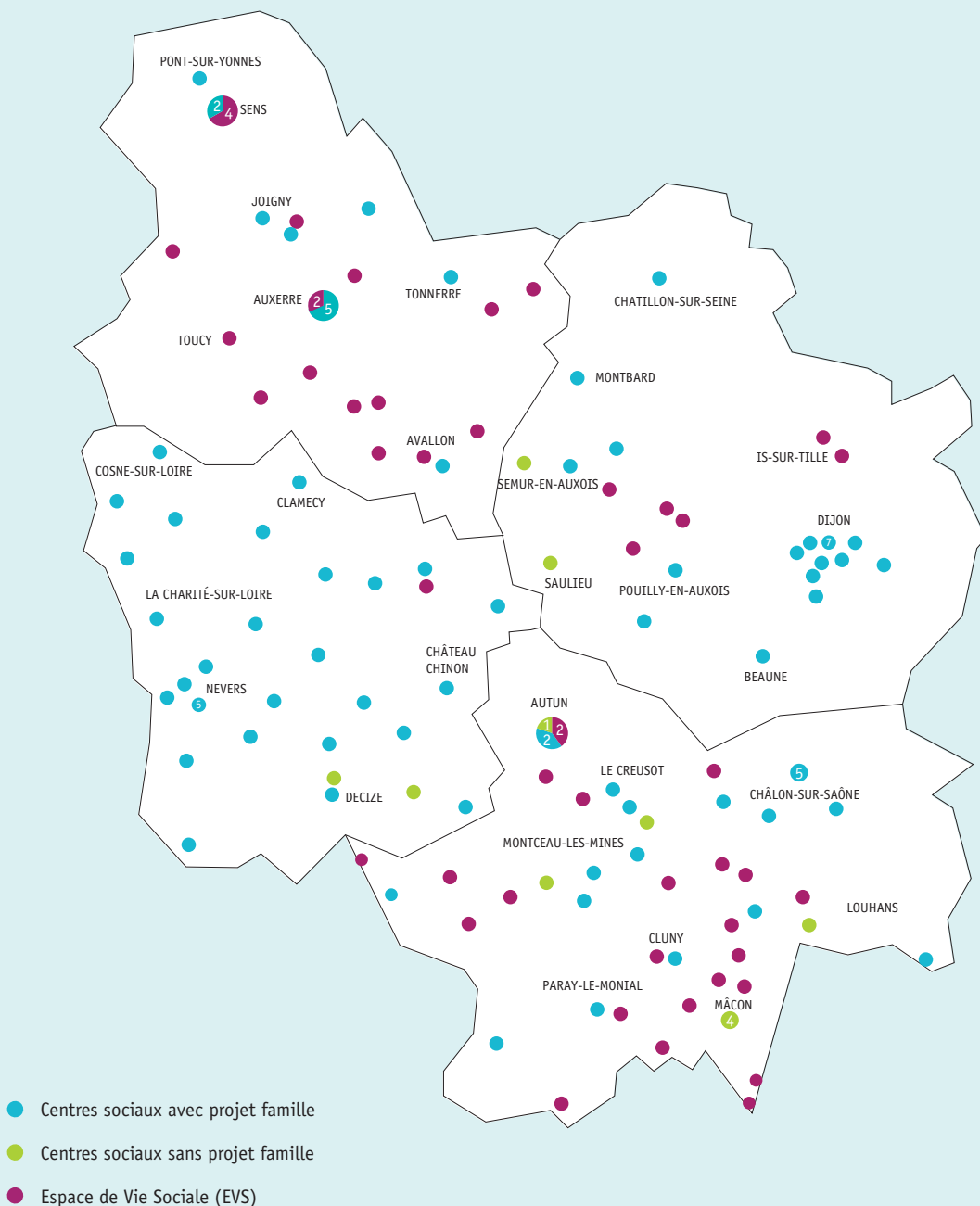
Statistiques établies sur 88 centres sociaux.

87% des centres sociaux ont une dimension intercommunale

5 centres sociaux ont une dimension communale.

Une grande diversité dans les zones d'implantation, de compétences et aussi d'influence.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA BOURGOGNE



PARTENARIAT, MOYENS

MOYENS HUMAINS

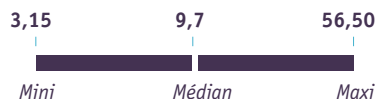
87 centres sociaux sur 99
ont répondu à la question

2 015 salariés au total en Bourgogne,
soit 23 par centre social



Les différents modes d'organisation et de gestion
de services génèrent de grandes disparités dans
la taille des équipes et des budgets.

1 008 ETP au total, **soit 11,59** en moyenne

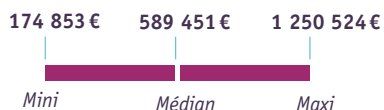


MOYENS FINANCIERS

85 centres sociaux
sur 99 ont répondu
à la question

482 095,72 €
de budget médian
en Bourgogne

Budget d'un centre social **rural** :



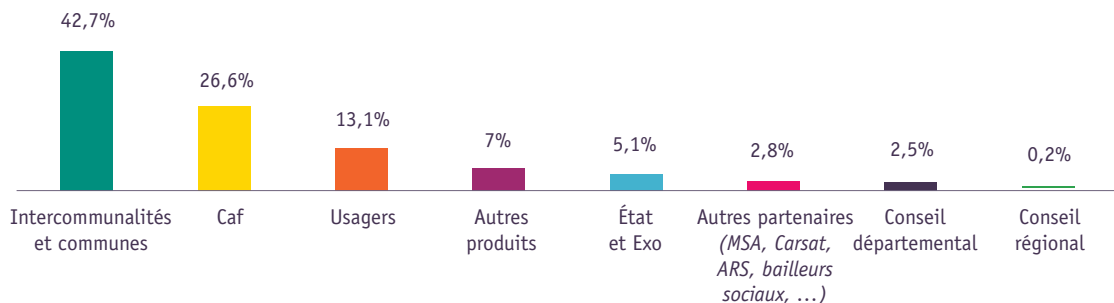
Budget d'un centre social **urbain** :



Les partenaires financiers

Les partenariats peuvent être financiers,
politiques et/ou techniques. Ils participent
à la cohérence du projet social.

56% des centres sociaux ont une ou plusieurs
conventions multi partenariales permettant de financer
le fonctionnement du centre social.



BÉNÉVOLAT, PARTICIPATION DES HABITANTS

La gouvernance du projet social se réfère à son instance de décision regroupant des représentants d'habitants et des représentants de partenaires.

3 656 bénévoles d'activités,
soit **102 026** heures

dont **1 498** bénévoles réguliers

et **2 158** bénévoles occasionnels

Bénévoles dans les instances



2 087 bénévoles

dans les instances de gouvernance,
de pilotage ou autres instances,
soit **50 159** heures

296 bénévoles formés
en 2017



Nièvre

La gouvernance associative – Fours

Dans le contexte d'une situation de crise, le centre social de Fours a dû faire face au retrait soudain de sa présidence. Avec l'appui de la fédération départementale des centres sociaux, une gouvernance transitoire et collégiale a été expérimentée. Cette dernière était constituée d'un bureau élargi à des membres du conseil d'administration du collège des usagers. Elle a permis d'assurer pendant un an les prises de décisions collégiales, nécessaires au bon fonctionnement du centre social. Elle a également permis d'éviter une situation de rupture, renforcé la solidarité de ses membres, et finalement suffisamment conforté l'association pour assurer l'élection d'un nouveau président.



Logo réalisé
par un bénévole

Côte-d'Or – De Léo à la Passerelle – Quetigny

Suite à la mise à disposition de nouveaux locaux pour le centre social et socioculturel Léo Lagrange, ce dernier a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire pour donner une nouvelle identité à la structure. En février 2018, le conseil d'administration a sélectionné 6 propositions de noms puis a invité les acteurs locaux à voter pour le choix final.

Adhérents, animateurs de section, partenaires et bénévoles ont été mobilisés et plusieurs outils ont été utilisés : questionnaires papier, sondage internet, rencontre des habitants. Au final, ce sont 498 personnes qui ont participé au vote.

Lors de l'assemblée générale de juin 2018, le centre social et culturel Léo Lagrange est devenu officiellement le centre social « La Passerelle ».

LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL

Le développement du lien social est au cœur de l'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale, acteurs incontournables en la matière. Ces structures représentent sur certains territoires le dernier espace où les habitants peuvent se rencontrer et créer du lien.



Saône-et-Loire – Un médiateur social au plus proche des habitants – Chalon-sur-Saône

Stéphane est arrivé sur le quartier des Aubépins de Chalon-sur-Saône en septembre 2014, dans le cadre d'un emploi Adulte Relais de trois ans, renouvelé pour trois nouvelles années.

En tant que médiateur social, il est très présent sur le territoire et effectue des démarches qui vont de la simple transmission d'informations à des accompagnements individuels, en passant par la mise en relation entre habitants et structures. Il intervient de différentes manières : porte à porte, interventions en pied d'immeubles, présence sur différents événements, rencontres régulières avec les partenaires, etc. Il se déplace en triporteur, un véhicule remarquable et facilement identifiable. Il est aujourd'hui clairement identifié à la fois par les habitants, les services et les partenaires.



Côte-d'Or – La Cantinette – Longvic

La Cantinette, mise en place en partenariat avec la banque alimentaire de Bourgogne, est née de la volonté d'une habitante longvicienne, passionnée par la cuisine et sensible au gaspillage alimentaire.

Depuis 3 ans, la Cantinette, qui s'apparente à une cantine solidaire, est un espace de vie et de partage. L'accueil est chaleureux, les menus proposés sont généreux, la convivialité et la bienveillance sont omniprésentes. Les participants y rencontrent des personnes pour échanger et sympathiser. Deux samedis par mois, cette action met en lumière une forme de solidarité, propice au partage de moments privilégiés grâce aux événements qui sont fêtés : réveillon, anniversaires...

Depuis quelques mois, une autre habitante, ex-coiffeuse, est présente pour couper et coiffer les cheveux de ceux qui le souhaitent.

LA JEUNESSE

La jeunesse est très présente dans le champ des actions conduites par la branche famille, tant en prestations légales qu'en action sociale. L'intervention des structures de l'animation de la vie sociale en faveur de l'autonomie des jeunes se décline par de nombreuses actions sur les territoires. Elles encouragent les initiatives et les projets des jeunes, les accompagnent, y compris par les outils numériques.



Saône-et-Loire

Des ateliers web-radio pour et avec les jeunes – Cuiseaux

Le centre culturel et social de Cuiseaux promeut des actions d'expression et d'épanouissement de l'enfant et du jeune. Le projet d'atelier radio a émergé suite à une visite des locaux de « Radio Bresse » à Branges, dans le cadre des accueils de loisirs. L'engouement rencontré par les jeunes, conjugué à la formation suivie par l'animatrice, a conduit à la mise en place des ateliers.

Depuis 2 ans, un groupe de 8 jeunes utilise le matériel radio à l'occasion d'événements très divers. L'été, les jeunes motivés peuvent faire du tourisme « réalité » en interrogeant les habitants des villages dans lesquels ils séjournent à l'occasion de mini-camps.

Cet outil pédagogique permet aux jeunes de s'exprimer, mais également de travailler ensemble pour préparer l'émission. C'est un formidable vecteur de rencontres qui favorise le rapprochement entre les générations. L'ambition est d'exploiter l'outil au sein des établissements scolaires et en particulier au collège et de permettre de valoriser les actions du centre social et des habitants du territoire.



Nièvre – Des projets qui concilient implication des publics, ressources du territoire et objectifs éducatifs – Brion-sur-Beuvron

À partir de la dynamique culturelle du festival des « petites rêveries » qui se déroule en juin à Brion-sur-Beuvron, le centre social du Beuvron a accompagné un groupe de 8 jeunes dans un projet jeunes appuyé financièrement par la Caf, la DDCSPP et la MSA Bourgogne.

Il a pris la forme d'un séjour d'échange réciproque avec des jeunes d'un centre social d'un quartier prioritaire à Dijon. L'objectif était de découvrir l'environnement rural et urbain de chacun et faire partager les ressources locales, les activités, les centres d'intérêts et bien sûr de créer des liens conviviaux.

Pour autofinancer en partie ce séjour, les jeunes se sont inscrits dans des activités comme des chantiers participatifs ou la vente de glaces lors du festival. En complément, les jeunes se sont initiés avec l'aide des Francas de la Nièvre à l'utilisation des outils audio et vidéo pour devenir des reporters le temps du festival des « petites rêveries ». Les premiers rushes ont été présentés lors de l'assemblée générale du centre social en juillet 2018.

FICHE DÉPARTEMENTALE CÔTE-D'OR

24 centres sociaux **6 EVS**
en 2017

MODE DE GESTION

8 Associatifs **1 Caf**
15 Collectivités locales
• 7 Mairies
• 3 CCAS
• 5 Intercommunalités

RÉPARTITION

39% Rural **61%** Urbain

La baisse du nombre de salariés constatée entre les données 2016 et 2017 au niveau du département n'est pas significative de la réalité. En effet, certains centres sociaux comprenant une équipe de salariés importante n'ont pas eu la possibilité de s'engager dans la démarche Senacs cette année, pour des raisons conjoncturelles.

MOYENS HUMAINS

568 salariés, correspondant à **271 ETP**

BÉNÉVOLES

1 376 bénévoles
dont **528 réguliers** et **848 occasionnels**

40 997 heures

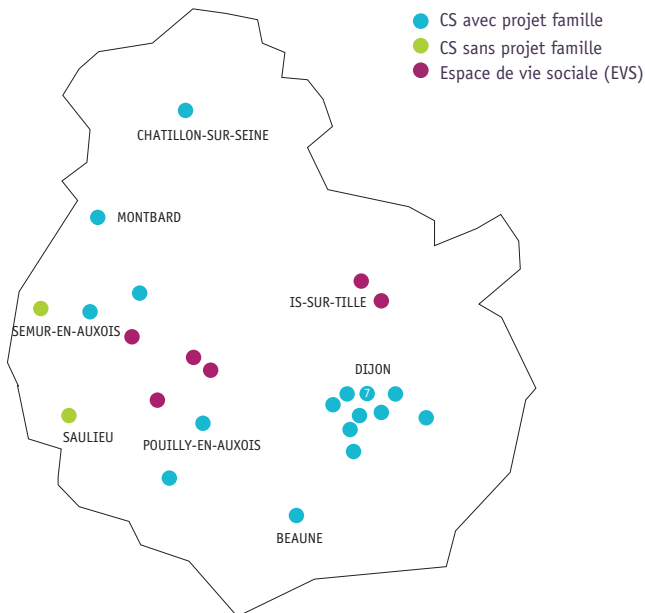
505 habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet

12 203 heures

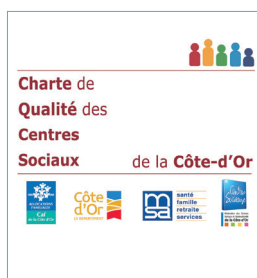
RESSOURCES FINANCIÈRES

652 626 € **522 485 €**
de budget moyen de budget médian

174 853 € **2 260 277 €**
Mini Maxi



LA CHARTE DE QUALITÉ DES CENTRES SOCIAUX DE LA CÔTE-D'OR



Dans le cadre de la signature du premier Schéma directeur de l'animation de la vie sociale en Côte-d'Or, les partenaires historiques du département (Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Mutualité sociale agricole de Bourgogne, et Fédération des centres sociaux) ont réaffirmé le sens politique de leurs engagements.

Par la réactualisation de la précédente charte qualité des centres sociaux signée en 2011, ils confirment leur volonté de contribuer :

- au renforcement de l'équité sur les territoires,
- à une meilleure articulation des politiques publiques,
- au développement des synergies entre les partenaires,
- à la promotion des actions en direction des habitants et habitantes.



1^{er} forum de l'animation de la vie sociale en Côte-d'Or – 23 Juin 2018

Ce 1^{er} forum de l'animation de la vie sociale co-organisé par les acteurs des centres sociaux et la Caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or a réuni plus de **200** personnes :

- **130 habitants bénévoles** de 20 structures différentes,
- **70 salariés** environ.

Cette journée s'est construite autour de plusieurs objectifs :

- Soutenir la dynamique de participation des habitants
- Promouvoir la richesse et la diversité des actions
- Valoriser les savoir-faire et la plus-value des habitants et des équipements de l'animation de la vie sociale
- Soutenir la dynamique de réseau
- Valoriser le partenariat
- Présenter les différents dispositifs (SD AVS, SENACS...)

Une belle réussite pour cette journée mobilisatrice et fédératrice ! Les nombreux échanges ont permis aux habitants bénévoles de mesurer l'importance et l'impact de leurs actions dans les projets locaux de territoires. Par son engagement et ses compétences, chacun prend conscience de son pouvoir d'agir au quotidien pour le vivre ensemble.



L'Espace de vie sociale La Coudée – Mont-St-Jean

L'espace de vie sociale La Coudée est installé à Mont-St-Jean, village de 250 habitants au cœur de l'Auxois. La volonté de l'association est de dynamiser et développer un carrefour d'activités, créant du lien social en zone rurale, par l'image emblématique du café, lieu de vie, de créations et de savoirs.

L'association est un espace de proximité qui souhaite décroïsonner les générations et les cultures, favoriser la solidarité et l'épanouissement personnel. Ses adhérents ne sont pas seulement usagers ou spectateurs, ils participent à une rencontre, à la circulation d'idées, à la découverte. Chaque tranche d'âge peut trouver son bonheur en fonction de ses envies ou de ses affinités. La structure s'affirme comme un acteur local actif et fédérateur dans le paysage économique, social et culturel, avec :

- **500 adhérents** depuis 3 ans,
- **40 bénévoles**,
- **17 administrateurs**,
- **3 salariés**, à raison d'1 ETP au total,
- **12 intervenants** réguliers.

FICHE DÉPARTEMENTALE NIÈVRE

33 centres sociaux **1 EVS**
en 2017

MODE DE GESTION

32 Associatifs
1 Collectivité locale (mairie)

RÉPARTITION

73% Rural **27%** Urbain

MOYENS HUMAINS

903 salariés,
correspondant à **459,92 ETP**

Dont
18,3% de contrats aidés

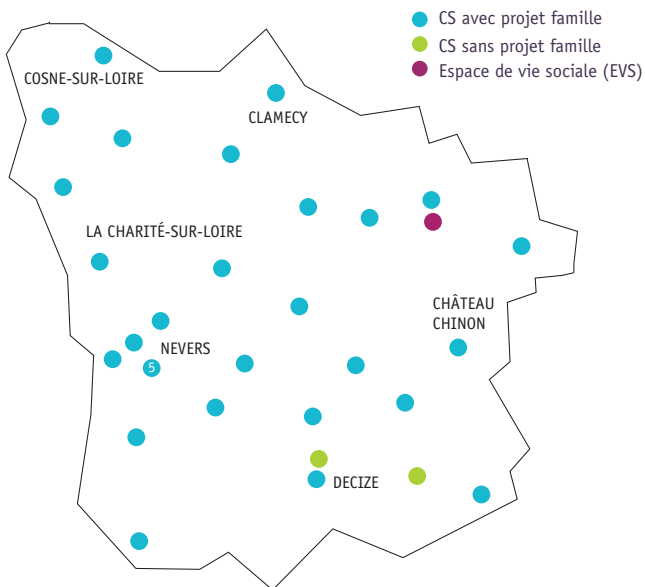
BÉNÉVOLES

986 bénévoles
dont **431 réguliers** et **555 occasionnels**

43 150 heures

784 habitants associés aux instances
de gouvernance ou de pilotage du projet

25 817 heures



RESSOURCES FINANCIÈRES

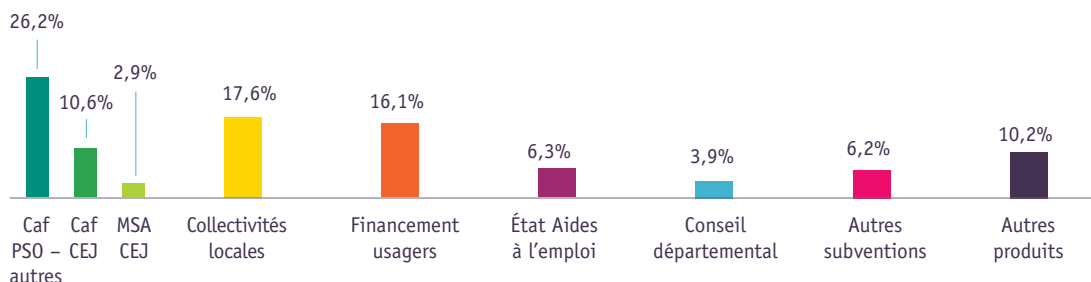
716 652 €
de budget moyen

676 202 €
de budget médian



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DES CENTRES SOCIAUX DE LA NIÈVRE

Dans la Nièvre, les centres sociaux sont tous gestionnaires de services enfance-jeunesse inscrits aux contrats enfance jeunesse des collectivités, faisant de la Caf et de la MSA leurs financeurs principaux et atténuant ainsi la part de financement restant à charge des collectivités locales.



DES PROJETS SOCIAUX VALIDÉS ET FINANCÉS PAR LA CAF DE LA NIÈVRE



Lutter contre l'isolement en créant du lien social entre toutes les générations

La démographie du département de la Nièvre est caractérisée par un taux important de personnes retraitées (35% de la population).

Cela représente une ressource pour les 33 centres sociaux grâce à l'implication de ces habitants dans les instances de pilotage et dans les activités réalisées au sein de ces équipements.

En outre, l'ensemble des centres sociaux du département, urbains ou ruraux, développe des plans d'actions afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser le lien social et intergénérationnel.



Le programme « Faire Compagnie », un réseau d'entraide entre voisins

Caf de la Nièvre, Conseil départemental 58, Fédération des centres sociaux 58

Le programme « Faire Compagnie », expérimenté dès 2014 par le centre social intercommunal des Portes du Morvan situé à Lormes a depuis 2017 essaimé sur plusieurs autres centres sociaux.

Avec l'appui du Conseil départemental de la Nièvre et la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie sur le volet vie sociale et citoyenneté, la fédération départementale des centres sociaux a animé le collectif des centres sociaux intéressés afin de faciliter la mise en place de cette action.

6 centres sociaux urbains et ruraux développent désormais ce projet en l'adaptant à leur territoire d'intervention et à leurs moyens.

Cette action permet le développement de liens de solidarité et de proximité entre voisins bénévoles et personnes âgées isolées.

L'objectif est de mettre en relation des voisins actifs, qui proposent un appui bénévole, grâce à un site internet. Cela encourage l'échange de services et de compétences entre habitants.

Ce service incite ensuite certains aînés à participer à des actions collectives de loisirs, de promotion de la santé, de rencontres intergénérationnelles.

Certains centres sociaux mettent en place, en plus de cette plateforme, des visites à domicile en constituant des groupes de bénévoles.

FICHE DÉPARTEMENTALE SAÔNE-ET-LOIRE

29 centres sociaux
en 2017

25 EVS

MODE DE GESTION

3 Associatifs

26 Collectivités locales

- 22 Mairies
- 4 CCAS

RÉPARTITION

24%
Rural

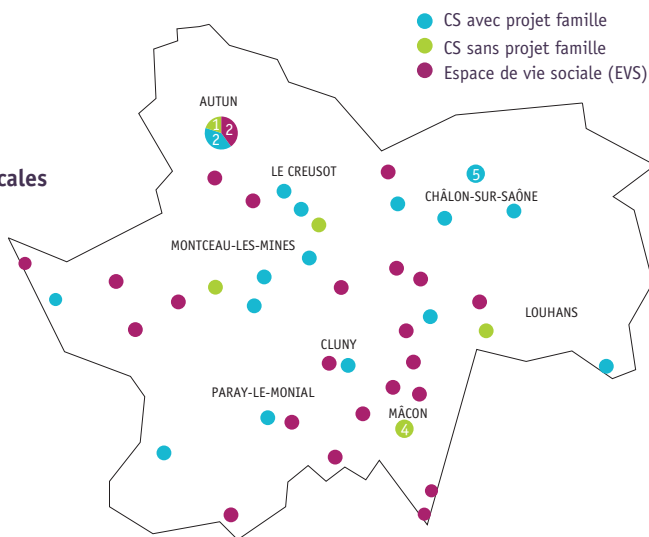


76%
Urbain



Sur 29 centres sociaux interrogés
25 ont répondu à l'enquête.

Sur 25 espaces de vie sociale interrogés
24 ont répondu à l'enquête.



MOYENS HUMAINS

441 salariés,
correspondant à **197 ETP**

BÉNÉVOLES

1 097 bénévoles
dont **447 réguliers** et **650 occasionnels**

15 506 heures

723 habitants associés aux instances
de gouvernance ou de pilotage du projet

11 634 heures

RESSOURCES FINANCIÈRES

307 195 €
de budget moyen

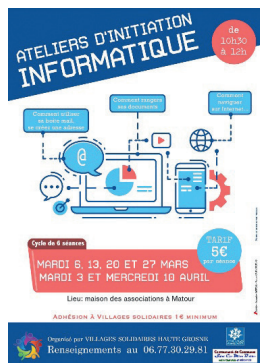
224 139 €
de budget médian



L'EVS de Moulin des roches, acteur incontournable de son territoire

L'animatrice de la Maison de Services Au Public (MSAP) réalise un accompagnement soutenu d'un public fragile, en augmentation ces dernières années, ne possédant pas d'outils informatiques ou ne maîtrisant pas l'usage administratif de ces outils. Elle guide ce public isolé et perdu devant la complexité des démarches en ligne. Elle leur présente également les différentes activités proposées par le Moulin des roches, créant ainsi une passerelle entre la MSAP et l'espace de vie sociale.

Après plus de 10 ans de fonctionnement, la population du territoire a su s'approprier cet équipement et faire en sorte que toutes les générations y trouvent leur place, en famille ou individuellement, jeunes ou adultes.



L'EVS Villages Solidaires entre Mâconnais et Charolais s'engage dans l'accès au numérique !

L'association a été sollicitée par des habitants du territoire qui rencontrent diverses problématiques : un accès insuffisant ou inexistant à internet, une absence de matériel informatique, un manque de connaissances nécessitant un accompagnement.

Villages Solidaires est présent 2 fois par semaine sur 3 sites, permettant l'accès aux droits (via la MSAP) et une connexion internet (matériel fourni). En 2017, l'association a organisé 3 sessions de 6 séances d'initiations à l'informatique. 20 personnes y ont participé, principalement des personnes retraitées. À l'issue de ces sessions, 5 personnes se sont inscrites pour approfondir certaines notions. Objectifs : combler la fracture numérique, faciliter l'accès pour tous, donner envie aux personnes les plus éloignées des outils numériques d'oser manipuler et expérimenter de nouveaux moyens de communication, faciliter les échanges intergénérationnels, concourir à l'autonomie de chacun. Plusieurs bénévoles sont investis dans ce projet et mènent, en complément d'un professionnel, des séances d'initiation.



Maison de quartier des Aubépins : 2 projets Chalonnais à visionner !

- « Beaux quartiers » : un feuilleton audiovisuel en 6 épisodes de 45 minutes interprété par plus de 50 habitants.
- « Les Chants du voisin » un collectage sur le quartier de plus de 80 chants en 21 langues différentes et la création d'une chorale, dirigée par une professionnelle.

Pour aller plus loin, visionnez sur France TV/ France 3 Bourgogne le reportage "Beaux quartiers" : un feuilleton avec les habitants de Chalon-sur-Saône sur le quartier des Aubépins. Les épisodes de « Beaux quartiers » et « Les Chants du Voisin » sur disponibles sur Youtube.

FICHE DÉPARTEMENTALE YONNE

13 centres sociaux
en 2017

19 EVS

MODE DE GESTION

1 Associatif

12 Collectivités locales

- 7 Mairies
- 4 CCAS
- 1 Intercommunalité

RÉPARTITION

0%
Rural



100%
Urbain



MOYENS HUMAINS

128 salariés,
correspondant à **59 ETP**

BÉNÉVOLES

177 bénévoles
dont **72 réguliers** et **105 occasionnels**

2 373 heures

75 habitants associés aux instances
de gouvernance ou de pilotage du projet

505 heures

RESSOURCES FINANCIÈRES

273 638 €
de budget moyen

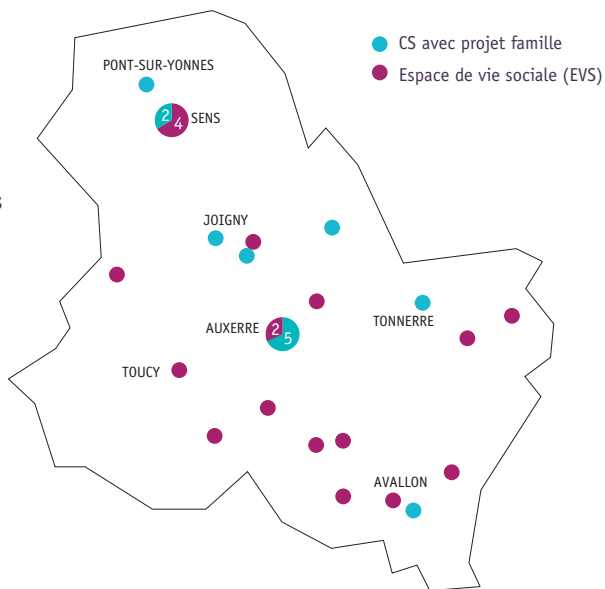
233 664 € de
budget médian

152 581 €

573 118 €

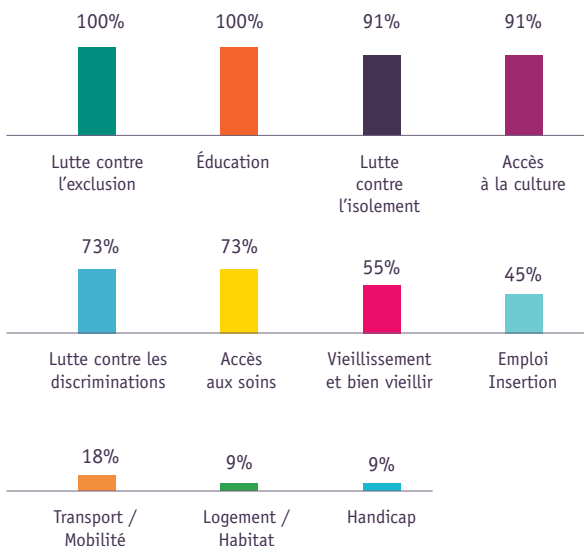
Mini

Maxi



Les actions mises en œuvre dans les centres sociaux

L'évolution des thématiques mises en œuvre sur les centres sociaux de l'Yonne entre 2016 et 2017 (voir livret SENACS 2017) souligne la réactivité des équipes aux attentes et besoins des habitants.



Centre social Piedalloues, La Noue – Auxerre (Année de pré-agrément)

Le centre social des Piedalloues se situe dans un quartier haut d'Auxerre. Il est implanté sur un vaste terrain qui a permis de développer, avec les habitants, un projet de parc naturel urbain, de créer un collectif de jardiniers, de développer des actions autour de la nature et de travailler avec des associations sensibles aux notions d'environnement.

Une première initiative de jardinage urbain tente de se mettre en place au sein de l'habitat collectif du quartier. Pour valoriser ces actions et obtenir le label « CAP Cit'ergie », le centre social travaille à un rapprochement avec la direction du développement durable de la collectivité qui souhaite impulser une dynamique participative sur l'ensemble du territoire.



Centre social La FabriK – Le tapis à histoire – Joigny

Le projet « le tapis à histoire » est mené avec la FabriK (centre social de Joigny) et la bibliothèque de quartier de la Madeleine.

L'objectif est de fabriquer des tapis à histoires à destination des structures d'accueil petite enfance de la commune. Les premières séances ont consisté à créer une histoire, en l'imaginant et l'écrivant.

Ensuite, une mobilisation s'est mise en place pour amener du matériel complémentaire à celui de la FabriK. Les participants, souvent novices, ont appris à coudre à la main, puis, peu à peu, à la machine. L'un d'entre eux, couturier dans son pays d'origine, a avancé le travail tout en transmettant ses connaissances aux autres.

Cette année, avec l'aide de cette personne, l'activité sera reconduite en débutant par des cours de couture à la machine. Un travail a également été effectué avec le centre social et la bibliothèque afin de décrypter à partir d'un livre, différentes histoires à adapter au tapis et à l'âge des enfants.

REPÈRES CLÉS 2017 / PORTRAIT DES EVS DE BOURGOGNE

51 EVS en Bourgogne

- 6 Côte-d'Or
- 1 Nièvre
- 25 Saône-et-Loire
- 19 Yonne

6 560 usagers participent régulièrement aux activités de l'EVS

20 719 usagers participent ponctuellement aux activités (participations aux manifestations...)

Les territoires d'intervention



■ 89% Rural
■ 11% Urbain

Statistiques établies sur 45 EVS

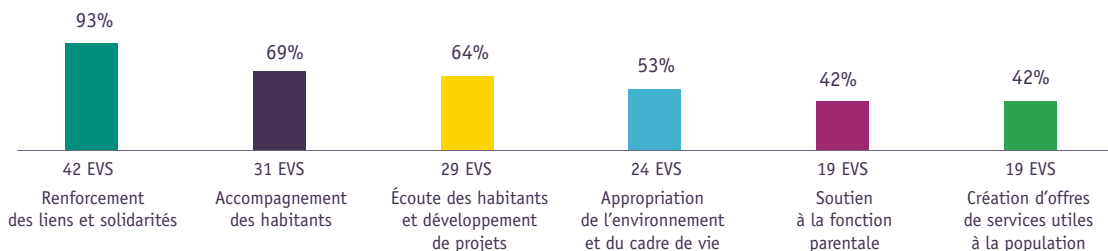
Mode de gestion



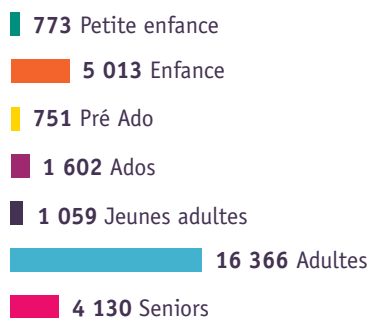
■ 91% Association
■ 9% Collectivités locales
3 intercommunalités
1 mairie

AXES D'INTERVENTION DES EVS

Statistiques établies sur 46 EVS



PUBLICS



MOYENS HUMAINS

63 salariés permanents correspondant à **41 ETP**

25 salariés de services civiques et stagiaires correspondant à **17 ETP**

89 salariés intermittents correspondant à **3 ETP**

766 Bénévoles

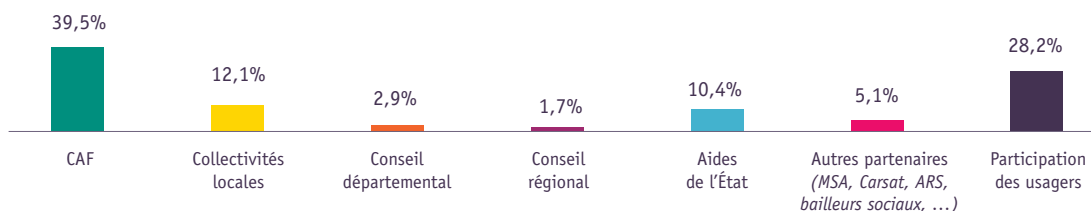
MOYENS FINANCIERS

57 412 € de budget moyen

39 335 € de budget médian



PARTENAIRES FINANCIERS



REPÈRES CLÉS 2017 / ANIMATION DE LA VIE SOCIALE / GRANDE RÉGION ZOOM SUR LA FRANCHE-COMTÉ

En Franche-Comté :

51 centres sociaux

22 EVS

- 22 Doubs
- 9 Haute-Saône
- 4 Jura
- 16 Territoire de Belfort

Statistiques établies sur 51 centres sociaux

MOYENS HUMAINS

Statistiques établies sur 40 centres sociaux

1 089 salariés,
correspondant à **509,8 ETP**

BÉNÉVOLES

886 bénévoles réguliers

922 bénévoles occasionnels

soit **64 542 heures**

1 203 habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet soit **24 437 heures**

1 638 bénévoles d'activité

170 bénévoles formés

En Bourgogne
Franche-Comté :

150 centres sociaux

73 EVS

Mode de gestion



76% Association
24% Collectivités locales
2 intercommunalités
8 mairies
2 CCAS

Les territoires d'intervention



86% Urbain
dont 31 centres sociaux en QPV
14% Rural

MOYENS FINANCIERS

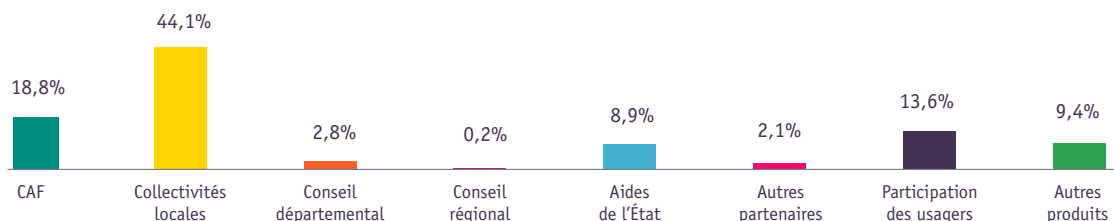
Statistiques établies sur 36 centres sociaux

592 714 €
de budget moyen

467 852 €
de budget médian



PARTENAIRES FINANCIERS



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) – Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : **www.senacs.fr**

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Nicolas Luciani et Lucile Quilot (Caf de la Côte-d'Or)

Martin Boutet (Caf de la Nièvre)

Fayçal Moumjid et Amandine Bouillet (Caf de Saône-et-Loire)

Gilles Demersseman (Caf de l'Yonne)

Florence Mielle, Dominique Ovide et Agnès Zima (Union Régionale des Centres Sociaux)

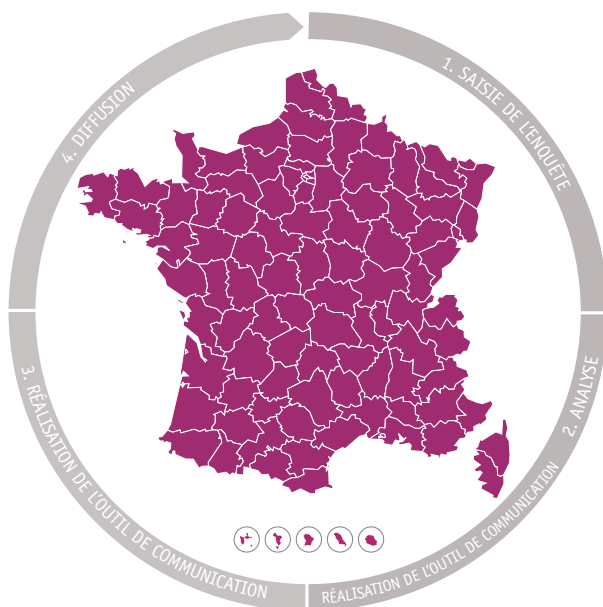
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



ENQUÊTE 2018

DONNÉES
2017

2 065

CENTRES SOLLICITÉS

1 830

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **58 000**
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE / PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

